



HAL
open science

**Des semis et des clones: Domestication de l'amandier (*Prunus dulcis*) à la frontière entre beldi (ici) et romi (ailleurs),
Bni-Boufrah, Rif, Maroc**

Malou Delplancke, Yildiz Aumeeruddy-Thomas

► **To cite this version:**

Malou Delplancke, Yildiz Aumeeruddy-Thomas. Des semis et des clones: Domestication de l'amandier (*Prunus dulcis*) à la frontière entre beldi (ici) et romi (ailleurs), Bni-Boufrah, Rif, Maroc. *Revue d'ethnoécologie*, 2017, Supplément 1, <10.4000/ethnoecologie.3166>. <hal-03006833>

HAL Id: hal-03006833

<https://hal.science/hal-03006833v1>

Submitted on 16 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Des semis et des clones

Domestication de l'amandier (*Prunus dulcis*) à la frontière entre beldi (ici) et romi (ailleurs), Bni-Boufrah, Rif, Maroc

Seedlings and clones: domestication of the almond tree at the frontier between beldi (here), and romi (elsewhere), Bni-Boufrah, Rif, Morocco

Malou Delplancke et Yildiz Aumeeruddy-Thomas



Éditeur

Laboratoire Eco-anthropologie et
Ethnobiologie

Édition électronique

URL : <http://ethnoecologie.revues.org/3166>

DOI : 10.4000/ethnoecologie.3166

ISSN : 2267-2419

Référence électronique

Malou Delplancke et Yildiz Aumeeruddy-Thomas, « Des semis et des clones », *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], Supplément 1 | 2017, mis en ligne le 17 octobre 2017, consulté le 19 octobre 2017. URL : <http://ethnoecologie.revues.org/3166> ; DOI : 10.4000/ethnoecologie.3166

Ce document a été généré automatiquement le 19 octobre 2017.



Revue d'ethnoécologie est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Des semis et des clones

Domestication de l'amandier (*Prunus dulcis*) à la frontière entre beldi (ici) et romi (ailleurs), Bni-Boufrah, Rif, Maroc

Seedlings and clones: domestication of the almond tree at the frontier between beldi (here), and romi (elsewhere), Bni-Boufrah, Rif, Morocco

Malou Delplancke et Yildiz Aumeeruddy-Thomas

Introduction

- 1 Le Proche-Orient a longtemps été perçu comme le principal lieu de domestication des arbres fruitiers méditerranéens (Zohary *et al.* 2012). Aujourd'hui, de nombreuses études mettent à mal ce paradigme, historiquement emprunt des études sur les céréales (Brown *et al.* 2009), et montrent l'importance de foyers secondaires associés en Méditerranée occidentale (Breton *et al.* 2008, Khadari *et al.* 2005, Myles *et al.* 2011).
- 2 Quels sont les processus à l'œuvre dans ces foyers secondaires et/ou zones d'introduction longtemps ignorés ? Peut-on parler de domestication ou bien simplement de diversification secondaire ?
- 3 D'un point de vue ethnologique, une espèce ou un écosystème domestiqué est à relier à des actions et des modes d'appropriation ou d'interactions symboliques ou concrètes agissant sur la biologie de l'espèce ou des écosystèmes. Sont en jeu des usages, des représentations et des pratiques appliquées dans des contextes territoriaux, sociaux et politiques peu discutés dans le champ de la domestication (Aumeeruddy-Thomas *et al.* 2017). La domestication peut s'envisager comme l'appropriation et le façonnement d'un matériel sauvage en vue de faire évoluer ses caractéristiques sous l'action conjointe des hommes et de la biologie évolutive de l'espèce, caractéristiques que les hommes s'emploient à perpétuer et maintenir au cours du temps.
- 4 Nous avons choisi comme site d'étude le Maroc, dans l'ouest méditerranéen, extrémité de l'aire de diffusion de l'amandier depuis le Proche-Orient, et où l'amandier sauvage n'a pas existé. Une diffusion ancienne d'un arbre sauvage ou domestiqué a donné lieu à des

diversifications importantes à l'Ouest (Delplancke *et al.* 2013). Les biologistes appelleraient cette zone, une aire de diversification secondaire, mais nous verrons que localement nous nous trouvons dans une situation qui implique un paradigme local de domestication à une échelle paysagère.

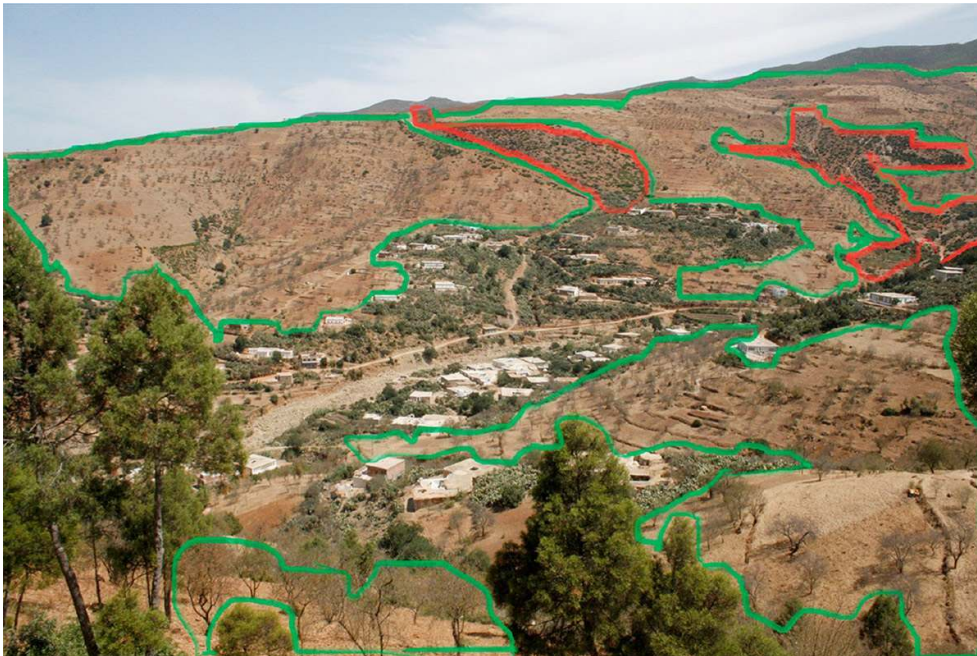
Site étudié et méthodes de travail¹

- 5 Nous avons examiné la place de l'amandier chez les Bni Boufrah, et les pratiques agricoles et sociales qui y sont rattachées, dans un système agro-sylvo-pastoral de moyenne montagne semi-aride associant céréales, amandiers et élevage (Figure 1). Les Bni-boufrah parlent l'arabe et représentent un des groupes sociaux arabophones dont les voisins immédiats, les Boqqoya sont des berbérophones de l'est du Rif (Caubet & Aumeeruddy-Thomas, ce volume). La société s'organise en famille, tribus et confédérations de tribus et comme les amazighes (plus couramment nommés berbères) de l'Est du Rif, dont l'organisation sociale a été décrite par Jamous (2002), ils ont une organisation sociale segmentaire et territorialisée.
- 6 La vallée se divise en plusieurs unités territoriales villageoises que sont les *dchar* correspondant historiquement à l'implantation d'une lignée et sa succession (Pascon & Van Der Wusten 1983). Le système agricole se décline en plusieurs grands ensembles : le cheptel, l'agriculture irriguée réduite aux bordures d'oued, et l'agriculture *bour*, (non irriguée et pluviale) comprenant des arbres fruitiers et une rotation entre céréales et légumineuses. Pour quiconque traverse la vallée et le parcourt d'un regard attentif, depuis les hauteurs jusqu'à la mer, se révèle un paysage aux multiplicités d'espaces agraires contiguës et ou fragmentés par le jeu des pratiques et de l'héritage. L'amandier domine et son ordonnancement dans l'espace semble obéir plus à une distribution naturelle qu'à un verger dirigé. Chez les Bni Boufrah, et ailleurs dans le Rif, cet arbre est appelé *l'luz* et il occupe une place emblématique de par sa forte valeur sociale, économique et culturelle et sa place dominante dans l'agroécosystème et le territoire (Figures 1 et 2)

Figure 1 : Zone d'étude



Figure 2 : Paysage agraire de Bni Boufrah



Entouré de vert, champs d'amandiers et de céréales ; entouré de rouge, forêts ; autour des maisons on voit les jardins, avec les figuiers de barbarie et les arbres proches des maisons

© M. Delplancke

- 7 Malou Delplancke a passé trois mois à Bni Boufrah dans le cadre de sa thèse sur la domestication de l'amandier en méditerranée. Yildiz Aumeeruddy-Thomas s'y est rendue deux fois totalisant une durée sur place de 10 jours en tant que co-directeur de cette thèse

et afin d'affiner une analyse comparative de la place de l'arbre dans la vie des sociétés rifaines. Les méthodes de recherche utilisées découlent de l'ethnobiologie et de l'anthropologie de la nature. De nombreuses enquêtes ont été effectuées le plus souvent dans un cadre de discussion totalement libre fondé préalablement sur des questionnaires semi-structurés pré-construits que nous avons testés ensemble. Un interprète issu d'une famille de Bni-Boufrah mixte berbérophone et arabophone fut embauché pour aider au niveau de ces enquêtes. De nombreux échantillons ont été prélevés et des cartographies ont été effectuées pour des analyses génétiques non-présentées dans cet article. Les services du département agricole local nous ont été d'une grande aide pour identifier l'évolution des paysages locaux et les pratiques du passé et actuels sur les amandiers.

Usages : l'arbre à monnaie

D'hier à aujourd'hui

- 8 Dans la région de Bni-Boufrah, les amandes récoltées étaient historiquement destinées à la vente, et peu à la consommation locale. De mémoire d'hommes, on nous raconte qu'au début du siècle, on allait les vendre chez les Juifs, installés en bord de mer à Torrès de al cala, qui partaient à dos d'âne, les revendre dans les villes telles que Fès et Casa. Aujourd'hui la filière est différente, les amandes sont revendues au *souk* (marché) selon la saison, soit sur des souks hebdomadaires ou sur des marchés spécifiques (Figure 3). Comme nous le confie un vieux paysan : « *Quand j'étais petit on vendait tout, je n'avais pas le droit de les manger. Je le faisais en cachette. (...) Maintenant on peut se permettre d'en garder pour la maison.* ». En lien avec une certaine amélioration des niveaux de vie, les habitudes alimentaires se sont aussi transformées : on les utilise dorénavant beaucoup dans les tagines alors qu'autrefois on les consommait nature.

Figure 3 : Acheteur professionnel venu de Fès examinant les différents lots d'amandes auprès d'un revendeur du souk de Bni Boufrah



© Y. Aumeeruddy-Thomas

- 9 Mais hier comme aujourd'hui, l'usage premier de cette ressource est essentiellement monétaire. En effet, l'amande, une fois séchée, a cet avantage de pouvoir être conservée toute l'année notamment les amandes à coques dures qui sont surnommées *l'luz beldi* s'opposant à *l'luz romi* dont les coques tendres ne permettent pas de les stocker longtemps, comme nous verrons plus en détail ci-dessous.

Classification des amandes

- 10 Les amandes sont globalement de deux types, il y a des amandes douces dites *l'luz 7luw*, et les amandes amères *l'luz merr*. L'amande douce est celle consommée par l'homme et il est reconnu à l'échelle méditerranéenne que le caractère doux, qui est dominant génétiquement, est le fruit d'une sélection des arbres par les hommes et du cumul au fil du temps d'arbres à amandes douces au détriment des amandes amères. À Bni Boufrah, les amandes amères sont maintenues ici et là dans le verger car elles se vendent (à un prix plus bas) ; on dit qu'elles protègent contre le vol, car un voleur d'amande n'a pas le temps de vérifier si les amandes sont douces ou amères. Or, sur le marché, des acheteurs-goûteurs professionnels d'amandes vérifient s'il y a des amandes amères dans les lots, leur présence faisant baisser drastiquement le prix du lot en question (Figure 3). Le caractère amer est extrêmement toxique, mais il est reconnu localement que l'huile d'amandes amères peut être utilisée pour les cheveux ou pour faire des savons et le lait en petite quantité pour combattre le diabète. Bien que la littérature sur la biologie des amandes ne reconnaisse que ces deux catégories, chez les Bni Boufrah, il existe une

troisième catégorie, dite *l'luz artani* qui est selon les habitants, « *ma 7luwa, ma merr* », ni douce, ni amère.

- 11 Le séchage est une étape importante de la production qui suit directement la récolte. Pour cela, on étale les amandes dans leurs coques sur une surface plane, souvent le toit ou le patio intérieur de la maison, et on les expose au soleil pendant plusieurs jours. Pendant le séchage, on prend soin de ne pas mélanger les différents types d'amandes qu'on a auparavant séparé durant la récolte. En effet, deux grandes catégories d'amandes sont distinguées : celles issues des amandiers *beldi* (litt. du pays), et celles issues des amandiers *romi* (*romi* se réfère à d'anciens envahisseurs chrétiens et est couramment utilisé désormais au Maroc pour désigner ce qui vient d'ailleurs ou est étranger au lieu) (Simenel 2010). Les amandes *beldi* sont issues d'arbres autrefois semés ou ayant poussé spontanément de graines. Parmi les *romi*, il y a ceux greffés soit sur place sur des plants provenant du lieu lors de la colonisation espagnole, ou des plants provenant de pépinières de Marrakech et de Meknès, dans les années 70, dans le cadre de divers projets de développement tel que le DERRO (Développement Économique et Rural du Rif Occidental). Il existe une multitude de noms, qui semble correspondre à la provenance, soit des plants greffés issus de pépinières ou du type d'amande. Ces variétés sont : Spania, Marakchi, Meknasi, Marcona, etc. La forme caractéristique de chaque variété est connue par tous, car ces variétés sont valorisées sur les marchés par variété.
- 12 Les *beldi* de petit calibre ont des coques dures et par la même sont destinées à être stockées sur le long-terme ; les secondes ayant de gros calibres et des coques tendres, sont ainsi écoulées plus rapidement et sont plus fragiles. Les coques tendres se cassent avec les dents et sont nommées *snan* (dent en arabe) ou parfois *ghemmas* (dent en berbère) (voir Caubet & Aumeeruddy-Thomas, ce volume). Les coques dures sont reconnues comme celles que l'on ne casse pas avec les dents. Ces deux types d'amandes se différencient de surcroît par le fait que les *l'luz beldi* sont très gouteuses et les *l'luz romi* (*snan*) bien que grosses sont moins sucrées et moins gouteuses selon les habitants de Bni Boufrah (Figure 4).

Figure 4 : une classification simple en *beldi* (à gauche) et *romi* (à droite) selon la forme, le goût et le mode de reproduction



© M. Delplancke

- 13 Les différents critères utilisés par les habitants pour différencier les *l'luz beldi* des *l'luz romi* sont présentés dans le tableau suivant (Tableau 1)

Tableau 1 : Perception de la diversité des amandes, usages et modes de reproduction à Bni Boufrah, Nord du Maroc

Caractère	Nom	<i>L'luz beldi</i>	<i>L'luz roumi</i>
Goût		Un goût particulier: sucré (<i>h'lou</i>) et très légèrement amère (<i>merr</i>)	Goûts variables, généralement moins sucrés, moins gouteux
Caractéristiques de la coque		Essentiellement des coquilles dures, localement distinguées comme des amandes qui ne peuvent s'ouvrir avec les dents Petit calibre Sucrées, amères et intermédiaires (<i>artani</i>)	Coquilles tendres distinguées localement comme pouvant s'ouvrir avec les dents (de type <i>Snan</i> ou <i>Ghemmas</i>) Gros calibres Sucrées, mais le goût est estimé comme inférieur aux amandes locales issues de semis
Usages		Alimentaire: se mange en sec, cru, ou alors destiné à de la farine pour des gâteaux Symbolique: dons à la famille Médicinal: lait d'amande amère utilisé contre le diabète Socio-économique: intégré à un réseau de consommation locale et de vente sur le marché Monnaie d'échange: paiement en nature ou via des transactions au souk	Usage alimentaire: grillées et salées, mangées dans les tajines ou utilisées pour la décoration des gâteaux Réseaux: marché local (prix supérieur à <i>beldi</i>)
Techniques de reproduction		Semis dirigés, semis spontanés ou drageons issus des impacts de l'araire sur les racines	Greffés sur du <i>beldi</i> ou issus de pépinières.
Origine		Locale, populations d'arbres plantés ou issus de semis et sélectionnés depuis de nombreuses générations	Externe: introduit par les espagnols ou par le gouvernement marocain.

Récolte et stockage

- 14 Le travail a tendance à se répartir de façon sexuée : les tâches de production agricole dans les champs (semis, greffe, taille, labour) sont réalisées par les hommes, alors que les tâches de production domestique (séchage, stockage, concassage) sont réalisées par les femmes au sein même du foyer. Deux activités sont mixtes : la récolte et la vente au *souk*, rencontre entre le monde des hommes et le monde des femmes, mais aussi voies de passage depuis les terres au foyer, ou encore transition entre la campagne et la ville.

Rappelons cependant qu'autrefois il existait dans cette partie du Rif des souks exclusivement féminins et que la présence des femmes dans les souks non féminins actuels est largement minoritaire (Troin 1975).

- 15 La récolte est pratiquée par les différents membres de la famille qui se partagent le travail : enfants, père et mère de famille, mais aussi bien souvent grands-parents. Les hommes montent dans les arbres, et frappent les branches à l'aide d'un long bout de bois ou avec des cannes ou des roseaux, pour faire tomber le fruit, que les femmes restées à terre recueillent. La récolte est un moment apprécié des membres de la famille émigrés à la ville ou à l'étranger, pour les études ou le travail, et qui reviennent, l'été, dans la maison familiale. C'est d'ailleurs, si ce n'est la seule, du moins l'une des rares activités agricoles qu'ils effectuent. Moment collectif de partage, la récolte permet donc aux femmes d'entrer dans l'espace agricole ou aux exilés de retrouver des gestes de leurs terres. La production de cet arbre, fortement inscrit dans le territoire, constitue ainsi un passage de relais entre la parcelle agricole et le foyer, entre les hommes et les femmes, mais aussi entre habitants des champs et habitants des villes, ceux d'ici et ceux d'ailleurs.

L'amande comme monnaie courante : spéculation en fonction des cours au souk

- 16 Les paysans peuvent écouler leur stock d'amandes décortiquées de manière progressive, en fonction des besoins de la maison, et du cours de l'amande. Celui-ci varie en fonction du type - les *romi*, de gros calibre et homogènes sont valorisés au marché et sont plus chers que les *beldi* bien que ces dernières légèrement moins chères sont tout de même très appréciées pour l'industrie du gâteau au Maroc, selon un label informel de terroir. Leur nom commercial est *l'luz Rifi* et elles sont reconnues pour leur goût exceptionnel dans les meilleures fabriques de gâteaux à Fès et à Casablanca. Les prix des deux types évoluent en fonction de l'offre et de la demande. Le mois de ramadan est le mois où la demande est la plus forte. Les mois d'été combinent une offre forte - période de récolte - à une forte demande - fêtes de mariage. Il arrive donc que les prix au *souk* fluctuent largement d'une semaine à l'autre. Par exemple, lors d'un *souk* qui a suivi l'*ansra*, une période du calendrier agricole tel que défini par les paysans, représentant le septième jour du septième mois qui marque le passage symbolique du printemps à l'été et annonce la récolte des amandes, le prix d'un kilo a diminué de dix dirhams.
- 17 Cette variation des cours fonde de véritables stratégies de spéculations. Les foyers attendent le bon moment pour vendre leur récolte. « *J'attends que les prix soient un peu plus haut. (...) Je vends pas tout d'un coup sinon je perds mon argent* ». Les paysans viennent au *souk* pour se renseigner sur le cours de l'amande. En effet, le prix y est fixé toutes les semaines, par des intermédiaires provenant de Fès ou d'autres régions, qui rachètent aux paysans locaux et revendent dans des plus gros marchés ou dans les grandes villes. C'est ce montant qui sert de référence pour toutes les transactions, qu'elles aient lieu à l'intérieur ou à l'extérieur du souk, directement du paysan à l'acheteur.
- 18 D'une semaine à l'autre, les paysans, notamment les femmes cassent une certaine quantité d'amandes et elles ou les hommes se rendent au *souk* pour échanger les quelques kilos décortiqués contre de l'argent liquide. Dans ce contexte, il est indéniable que les amandes à coques dures, *beldi*, présentent un grand intérêt car elles peuvent être stockées plus longtemps alors que les amandes à coques tendres les *l'luz romi*, sont plus fragiles. L'argent récupéré lors des transactions au *souk* va permettre dans un second temps de

s'approvisionner en viande, poisson, œuf et divers autres « *principes de la vie* » ou *3awla* désignant la réserve alimentaire familiale, pour le restant de la semaine. Dans le Rif en général, tous les produits essentiels à la sécurité alimentaire, notamment ceux stockés dans les greniers sont des *3awla*. La production des amandes a ainsi une importance économique forte pour les foyers modestes, et peut même servir de garant pour la demande de crédit auprès de l'épicier du douar : « *Si j'ai pas d'argent. Je peux demander une avance de 200 dirhams. Je le rends quand vient la récolte des amandes* ».

Échanges sociaux : services et dons

- 19 L'amande est utilisée directement comme vecteur d'échanges de services et de contre-services. Un tel offre plusieurs kilos d'amandes à un ami de la famille qui lui prête sa terre, ou encore, une femme rencontrée au marché envisage d'en apporter à l'administration locale en signe d'amitié pour remercier les personnes ayant rendu quelques services.
- 20 L'amande est aussi utilisée dans les repas festifs. Par exemple, lors des fêtes associées au décorticage des céréales après la récolte et où plusieurs familles se regroupent selon un système connu sous le nom de *twiza* (un système d'entraide connu à travers tous le Maroc). Le chef de famille (ou le maître de maison) remercie ses amis qui l'ont aidé à l'ouvrage, par un bon repas, souvent constitué de tajines à base d'amandes *romi*. Bien qu'elles soient grosses et perçues comme peu goûteuses, les gens disent qu'une fois cuisinées dans la sauce épicée du tajine, elles deviennent délicieuses. La réalisation de ce travail en commun ne repose pas sur une relation d'argent mais sur des échanges de services et de contre-services et des liens d'échanges sociaux divers. L'amande, produit onéreux qui vient étoffer et enrichir un plat du quotidien, revêt ainsi une valeur symbolique et ostentatoire de richesse. Elle rajoute une valeur exceptionnelle et permet de témoigner de la gratitude des hôtes pour les services rendus. Ainsi recevoir, manger et consommer des mets de qualité ou des plats spécifiques ensemble, est comme dans beaucoup de sociétés, l'occasion de tisser des liens sociaux ; l'utilisation de l'amande dans ce cas en dit long sur ces relations.
- 21 De plus, une partie de la récolte est toujours mise de côté pour être donnée aux membres de la famille, notamment ceux émigrés en ville ou à l'étranger. On a aussi coutume d'offrir des amandes à la mariée le jour de son mariage en signe de *baraka* comme le sont la plupart des dons de produits à haute valeur culturelle dans le Rif, comme l'huile ou les figes séchées. Les bonnes récoltes sont un signe de *baraka*, concept très usité qui signifie que ces récoltes sont empreintes de la bénédiction divine. La *baraka* ou bénédiction est aussi principalement transmise au Maroc via des lieux habités autrefois par des Saints, y compris les produits de la terre qui transitent par ces lieux et qui sont également empreints de la *baraka* du Saint (Jamous 2002, Aumeeruddy-Thomas & Caubet, ce volume). C'est alors les amandes *beldi* que l'on privilégie pour ces dons à la famille. Elles symbolisent « l'ici », le pays, et rattachent celui parti ailleurs, ou qui entre dans une nouvelle famille, à ses racines, sa terre d'origine et implicitement, aux lieux saints des territoires locaux, outre le caractère sacré de la récolte en soi. De cette manière, on continue d'activer ces liens du sang, de la terre et du sacré, qui unissent les habitants au lieu.
- 22 Enfin, la récolte des amandes est aussi l'occasion de pratiquer l'aumône, un des piliers fondateurs de l'Islam. En effet, après la récolte, un deuxième passage pour des personnes

en difficulté est toléré pour qu'elles puissent récolter les amandes qui auraient été oubliées. Cette attitude est formalisée dans d'autres régions du Rif et semble répandue dans l'ensemble des systèmes agraires marocains. Par exemple au niveau de la tribu de Bni Ahmed, après un mois de récolte et de séchage de la figue, un appel dans les Souks signifie le début d'une action collective appelé *teghlale*, ce mot provient du mot arabe *ghella* qui veut dire récolte, ou produit. L'objectif de cette action est de permettre aux pauvres qui ne disposent pas de figuier de récolter une partie des figues sèches pour les consommer ou les vendre. À côté des pauvres, les petits enfants aussi récoltent leurs parts qu'ils vendent le jour du Souk pour acheter des jouets, des vêtements, ou ce qu'ils veulent. Cette pratique leur permet d'accroître leur fierté vis-à-vis du travail personnel accompli (Hmimsa 2009)

Spatialités : l'arbre du jardin, des champs et de la forêt.

Arbres des jardins

- 23 Les jardins associés aux maisons sont connus dans de nombreuses sociétés où ils représentent des espaces de petite taille, regroupant une grande diversité d'espèces et sont connus pour être des espaces d'expérimentation (Galluzzi *et al.* 2010). Dans le cas du Rif et à Bni Boufrah, on trouve le *sana* (ou *bhira*), zone irriguée destinée à la culture maraîchère généralement située près des habitats et le *jnan* aussi appelé *ghers*, espace horticole ou verger destiné à la culture fruitière et parfois aussi à la production de légumes.
- 24 Dans le *sana*, les amandiers servent à délimiter et protéger l'espace, dessinant leur contour en même temps que des haies épineuses de jujubiers, de figuiers de barbarie ou *hindia* (*Opuntia ficus-indica*) ou encore des constructions artisanales à base de branchages. Les habitants évoquent aussi un *jnaïna*, ancien jardin où les anciens grands-parents (*jdoud*) plantaient des figuiers de barbarie (de la variété *dellahia*) dont les fruits sont forts appréciés dans cette région et cultivés également pour les raquettes utilisées comme fourrage. De plus, les amandiers apportent de l'ombre. Comme nous l'explique un ancien, ayant planté un amandier près du puits qu'il a construit : «*Quand on fait un puits, on plante un arbre. C'est une tradition, toujours on fait ça. Pour donner de l'ombre. C'est mal si on trouve un puits et qu'il n'y a pas d'arbre à côté. (...) Cela peut être aussi un figuier car il aime l'eau. Par exemple, moi quand je finis de travailler, je vais près du puits, je m'assois, et je me repose à l'ombre de l'arbre. Je bois un peu d'eau, et je mange des figues*». La présence de l'eau, dans ces espaces irrigués a une influence forte sur les modes de traitement de l'amandier, et notamment le recours à la greffe. Dans la mesure où «*la greffe, pour qu'elle réussisse, il faut de l'eau*», on comprend alors pourquoi «*on va chercher l'eau du puits pour arroser les amandiers quand ils sont petits*». Cela explique aussi pourquoi on ne greffe pas dans les champs non irrigués (*bour*). En effet, les milliers d'amandiers qui sont parsemés dans les champs, sur des pentes et par-delà les montagnes, nécessiteraient un travail monumental pour les arroser s'ils étaient greffés. De plus, le point de greffe, nous dit un des meilleurs greffeurs de la vallée, est une zone sensible qui attire beaucoup d'insectes ravageurs (Figures 5 et 6).

Figure 5 : Amandiers éparpillés dans les champs. Un spécialiste de la greffe à Agni montre à M. Delplancke les problèmes engendrés au niveau du point de greffe. Au sol, nous voyons les restes de paille d'orge



© Y. Aumeeruddy-Thomas, 2009

Figure 6 : Champs de céréales et d'amandiers parsemés de figuiers (vert tendre) et de chênes (vert foncé). Au premier plan, des ballots de paille d'orge



© Y. Aumeeruddy-Thomas

- 25 Dans les *jnan*, l'amandier est aussi utilisé en tant que porte-greffe pour d'autres espèces fruitières, notamment le prunier, le pêcher, l'abricotier. On privilégie alors les amandiers *beldi* de type amer comme porte-greffe, qui sont reconnus par tous les paysans comme de très bons porte-greffes, robustes et résistants. La greffe d'amandiers sur amandiers est aussi beaucoup pratiquée. Certains paysans vont même jusqu'à rechercher l'adéquation optimale entre un porte-greffe de type *beldi* et un greffon de type *romi*. Le paysan greffe différentes variétés sur un même porte-greffe, et après une année d'observation, il sélectionne le greffon qui répond le mieux au porte-greffe considéré en éliminant tous les autres. Parfois, plusieurs greffons sont conservés à des fins esthétiques, « pour avoir sur un même arbre des fleurs roses et des fleurs blanches ». Le verger de type *jnan* est alors un véritable espace d'expérimentation dans lequel le paysan innove, bricole et invente jusqu'à façonner de véritables arbres hybrides.

Arbres des champs

- 26 Par champs, on entend ici les parcelles destinées à la culture céréalière (orge principalement, mais aussi blé dur et fèves) (Figure 1). Cette agriculture *bour* (non irrigué) est gérée de manière agro-sylvo-pastorale et regroupe l'essentiel des terres d'un paysan. Cette association entre céréales et amandiers construit le paysage typique et dominant de la vallée. La production est de type vivrière, et comme le soulignait Pascon et Van der Wusten (1983), il y a une véritable contraste entre une activité qui a besoin de beaucoup d'espace d'une part, mais qui d'autre part n'a qu'une importance économique marginale, due à une productivité très faible du sol et un climat très aride. Le traitement de

l'amandier dans ces espaces est en étroite relation avec la céréaliculture et l'élevage. Et si comme le disait Barrau (1978), la forme et l'intensité de la domestication se définissent par le degré d'intervention sur les trois fonctions primordiales que sont la nutrition, la protection et la reproduction, alors le processus de domestication de l'amandier dans les champs ne peut se comprendre qu'en regard de ces interactions temporelles et spatiales avec la céréaliculture et l'élevage.

Nourrir et s'occuper des arbres

- 27 En ce qui concerne le travail du sol, les amandiers bénéficient indirectement à l'automne du labour des terres, effectué pour la culture céréalière. Encore majoritairement artisanal, le labour se pratique au moyen d'un araire tracté par des animaux. Quand les paysans en ont le temps, le labour s'effectue en deux fois : un premier passage qui laisse des espaces autour des amandiers, et un second passage à la main, spécifiquement autour des arbres. Il arrive que les amandiers drageonnent, à la suite de blessures accidentelles des racines mises à nues durant le labour un phénomène que nous avons aussi observé dans l'arganeraie (Simenel & Aumeeruddy-Thomas, données non publiées). Le paysan choisit alors d'arracher ou d'encourager le plant généré, en fonction de la place qui est disponible et selon que l'amande soit douce ou amère. Ces pieds issus de drageons sont nommés *jdor* (descendants de la mère, car il est dit localement admis que l'arbre qui donne des *jdor* est un *ommi*, ou mère) et ont souvent des tiges multiples et reproduisent les mêmes fruits que l'arbre qui les a engendrés. Dans les territoires de l'arganeraie du sud du Maroc, les drageons sont des fils (*iwis* en Tachelhit, dialecte amazigh qui diffère du tarifit parlé dans le Rif), et les femmes y reconnaissent le phénomène de drageonnement et de reproduction à l'identique de l'arbre mère (Simenel & Aumeeruddy-Thomas *ibid*).
- 28 La taille des arbres s'effectue majoritairement au moment de la récolte. Le paysan dessine et modèle l'architecture de l'arbre tout au long de sa vie : il nettoie les rejets à la base, de même qu'il sélectionne les rameaux qui ont suffisamment d'espace pour se développer. On distingue aussi la taille de régénération, qui consiste à couper l'arbre à sa base, afin de lui donner une seconde vie. Cette taille est exceptionnelle et ne se pratique qu'une à deux fois dans la vie d'un arbre. Elle concerne des arbres particuliers, appréciés soit pour leurs amandes, leur productivité ou leur valeur symbolique et sentimentale (l'arbre du grand-père par exemple).

Protection

- 29 La protection des arbres est orientée afin d'éviter le pâturage. Une protection active durant les périodes critiques de floraison et de fructification au printemps conditionne une bonne récolte l'été ou alors quand de jeunes arbres sont présents et sont dès lors particulièrement vulnérables. Cette protection est menée souvent de façon active par les enfants, à l'égard de leur propre bétail comme celui des autres paysans, ou bien par des pratiques de mise en défens. À l'aide de bornes nommées *jir* (litt. chaux), *7dud* (litt. limites, frontières) qui sont des pierres peintes en blanc, les paysans délimitent l'espace à interdire aux animaux, sans pour autant que l'espace soit clôt. Ceci fait l'objet d'une reconnaissance de la part de l'autorité administrative (*caïdat*). Les infractions sont passibles de sanctions (généralement une amende). L'utilisation des champs d'amandiers pour le pâturage répond ainsi à une organisation sociale précise. Ces pratiques de mise en

défens, assez emblématiques de la gestion des milieux forestiers et pastoraux des montagnes au Maroc (désignés sous le terme d'*agdal* chez les berbères de l'Atlas), déterminent selon l'espace et la période considérée des droits d'accès et d'usages depuis l'interdit, le délaissé, en passant par le toléré (Auclair & Alifriqui 2012). De même que des parcelles individuelles puissent être momentanément interdites d'accès, la récolte à l'échelle de la vallée fait aussi l'objet d'une réglementation. C'est seulement après la fête d'*3ansra* qu'une personne surnommée *berra*⁷ (crieur public) fait l'annonce à la mosquée ou au souk de l'ouverture de la période de récolte.

- 30 De plus, une protection s'exerce de manière continue à l'égard des hommes en général, comme un processus actif qui en même temps qu'il évite les vols, légitime la propriété de l'arbre et de la récolte. « *Si tu ne fais rien, les autres vont penser que c'est un arbre fi sabil allah* (litt. Pour le chemin de dieu, pour l'aumône), *et ils vont se servir*. Par ce geste le propriétaire récupère la bénédiction divine par un système où l'arbre sert ici d'intermédiaire en le propriétaire, Dieu et les pauvres. Un arbre délaissé est par défaut considéré comme un arbre dont les fruits sont accessibles à tous, ou du moins sont objets d'aumône.

Reproduction

- 31 Autrefois, le mode de multiplication le plus courant dans les champs était le semis dirigé. Traditionnellement pratiquée par les anciens, les souvenirs abondent, du temps des grands-parents, où l'on partait dans les champs au moment des labours, semer des graines d'amandiers. Parfois, un lancer de pioche permettait de marquer la bonne distance entre deux semis. L'ensemencement des amandiers succédait voire même chevauchait l'ensemencement des céréales, comme révélé par ce souvenir d'enfance d'un vieux paysan, qui suivait les sillons creusés par l'araire, une poche pleine d'amandes, et l'autre pleine de blé à semer. Plusieurs amandes étaient enfouies dans le sol, avec ou sans leurs coques, pour optimiser les chances d'ensemencement. On repérait la localisation du jeune semis à l'aide d'un bout de bois.
- 32 Aujourd'hui, l'ensemencement de grandes surfaces vierges est rare. En effet, la plupart des terres cultivées ont déjà été plantées en amandiers et les paysans préfèrent laisser place à une dynamique de colonisation-recolonisation naturelle en encourageant les semis spontanés issus de graines ainsi que les jeunes drageons issus des racines blessées involontairement par le labour. Le paysan distingue l'un et l'autre au travers du port de la plantule (respectivement unique ou pluriel). Ce qui décide le paysan à encourager la croissance d'une jeune plantule résulte d'un compromis entre la place laissée disponible pour la culture céréalière et la vigueur de cette même plantule. Dans le cas d'un rejet de drageons (*jdor*, litt. la souche, l'ascendance), le paysan prend aussi en considération les caractéristiques de l'arbre *el omm* (litt. la mère) - taille et goût des amandes, productivité, vigueur - dans la mesure où il est reconnu que la plante en sera la copie conforme. Une fois repéré les plantules issues de semis qu'il désire conserver, le paysan encourage leur croissance : nettoyage sélectif, limitation des pertes en eau par la construction d'un muret circulaire ou *afras* (mot berbère) (Figure 7) autour de l'arbre, pour retenir la terre et faciliter le recueil de l'eau de pluie), mise en protection (ceinture de jujubiers ou raquettes de figues de barbarie). Les plantules sont aussi protégées des bêtes par des branches de jujubiers (Figure 8)

Figure 7 : Petit muret ou *afras*, construit devant chaque arbre individuellement afin d'éviter la perte de sols et pour retenir l'humidité, Agni, Bni Boufrah. L'amandier a aussi subi une taille importante de régénération



© Y. Aumeeruddy-Thomas.

Figure 8 : Au premier plan une plantule d'amandier *beldi* ayant poussé spontanément, protégée par une couronne de jujubiers épineux. En arrière plan, des rangées de *luz romi* provenant de projets



© M. Delplancke

- 33 Aujourd'hui, les paysans de la génération actuelle se contentent souvent d'entretenir les amandiers légués par les générations précédentes et l'intérêt pour une telle culture décline à la faveur d'une culture beaucoup plus rentable, et qui bien qu'illégale s'est

beaucoup développée depuis les années 90 : le cannabis (Pivette 2008). Cela s'accompagne de transformations socio-économiques profondes. Les rares terres encore inoccupées par l'amandier sont l'objet de projets, soutenus par le Ministère de l'Agriculture et/ou des Organisations Non Gouvernementales distribuant des plants issus de pépinières (Yazami-Ztait 1988). Plus récemment une étude effectuée dans la région de Ouezzane, montre que les nouveaux projets de développement oléicole continue à mettre en parenthèse les pratiques paysannes locales au profit de plantations industrielles d'oliviers destinés à l'export (Aumeeruddy-Thomas *et al.* 2016)

Arbres des forêts

- 34 Dans les terres les plus éloignées des foyers, situées souvent en hauteur, dans les *jbel* (litt. les montagnes), l'action de l'homme sur les amandiers se résume à une pratique de cueillette. L'arbre n'est pas protégé de l'action des animaux, n'est pas taillé régulièrement et les hommes n'y effectuent jamais de greffe car selon eux, « ça ne sert à rien ». L'appropriation d'un arbre et de sa récolte n'est même pas revendiquée : « *J'ai des arbres dans les montagnes. Si tu veux manger leurs amandes, tu les manges. Ça ne pose pas de problème. C'est pour tout le monde. C'est fi sabili llah* (litt. dans la voie qui permet d'arriver à Dieu). » La pression de domestication, en tant que contrôle continu et actif de l'homme sur l'arbre, est relâchée.
- 35 Ces zones sont souvent en continuité avec des zones de forêt. Il est d'ailleurs bien difficile de distinguer où commence et où s'arrête la forêt. À Bni Boufrah, la forêt littéralement *ghaba sghira* désigne un ensemble de surfaces ouvertes, en haut des collines, non cultivées composée essentiellement de broussailles et / ou de restes d'ensembles boisés (Figure 2). On y croise alors des amandiers spontanés, dont la propriété n'est pas revendiquée. C'est véritablement un laisser-faire des dynamiques écologiques naturelles qui agit dans ces zones les plus éloignées du foyer. Cela renvoie à la définition des systèmes agroforestiers (Michon 2005) dans lesquels, loin du foyer, la domesticité de l'*hortus* s'estompe et laisse place à des dynamiques naturelles de diversification et de complexification que l'homme laisse sciemment s'exprimer dans certaines limites. Les hommes associent à ces espaces une plus grande fréquence de *l'luz merr* (amandes amères), associés à une plus faible présence de l'homme. L'amandier y retrouve ses caractères sauvages d'amertume. Cet espace semble « s'ensauvager » au sens occidental de ce terme au fur et à mesure que l'homme s'y absente (Figure 2). Pour les habitants il ne s'agit que d'éléments d'un ensemble paysagers où l'amandier s'exprime de diverses façons et destinés à divers usages.

Chevauchement des pratiques horticoles, agricoles et de cueillette dans des espaces socialement différenciés

- 36 Si Harlan (1998) regroupe les plantes cultivées en quatre groupes : les sauvages, les tolérées, les encouragées, et les domestiquées, il est difficile de classer l'amandier dans une ou l'autre de ces catégories. En effet, la perception autochtone des paysans ainsi que leurs pratiques nous révèlent que cet arbre hérite d'un statut intermédiaire. Statut hybride entre le domestiqué, le cultivé et le spontané, l'amandier est intégré à des espaces socialement différenciés et à chaque espace correspond des traitements bien différenciés. Différentes pratiques coexistent : depuis la simple cueillette,

l'encouragement -on élimine des compétiteurs éventuels, on apporte de l'eau - en passant par la transplantation et même la mise en culture - semis, greffe, travail du sol (Gonzalez-Insuasti & Caballero 2007).

- 37 De la même façon, on a coutume d'appréhender le processus de domestication en milieu méditerranéen comme un système agricole par opposition au modèle horticole issu de l'étude des jardins mélanésien décrit par Haudricourt (1962), en ce sens que l'un et l'autre entretiennent des rapports opposés à la nature domestiquée. La domestication en Méditerranée tendrait vers une homogénéisation et une artificialisation totale de l'espace cultivé (Haudricourt 1962), et le second vers une diversification et une naturalisation de l'espace cultivé. Notre étude propose de nouveaux contours remettant en cause cette dichotomie. L'amandier transgresse cette conception dualiste. Comme souligné par Dounias à partir de l'étude des ignames sauvages à Sumatra (2005) : « La dissociation opérée entre horticulture et agriculture, est dénuée de tout fondement. [...] Pour la majorité des peuples des régions intertropicales, la dissociation que l'on opère entre agriculture et cueillette est généralement dénuée de tout fondement. ».
- 38 Dans cette opposition des céréales aux tubercules, où loger les arbres à graines ? Cette dichotomie ne rend compte que d'une partie de la réalité (Sigaut 1982). Ainsi comme souvent évoqué pour les arbres dans d'autres contextes géographiques et culturels et sur d'autres espèces (Caillon 2005) ou dans le Rif concernant l'olivier (Aumeeruddy-Thomas *et al.* 2017) ou le figuier (Hmimsa *et al.* 2012), l'amandier possède un statut variable. Comme le soulignait Battesti (1998) dans son travail sur les oasis, quand il s'agit d'appréhender les rapports des hommes à leur milieu, il est difficile et périlleux de dégager cette réalité au filtre des typologies classiques, qui bien souvent sont trop réductionnistes.
- 39 Si on a coutume de distinguer l'espace domestique des maisons, jardins, champs de l'espace sauvage de la forêt, cette coupure ne tient pas dans la réalité (Michon *et al.* 2007). En effet, il n'y a pas le domestique d'un côté et le sauvage de l'autre, mais bien tout un continuum de relations entre ces deux polarités (Aumeeruddy-Thomas *et al.* 2014, Simenel 2011). Aux abords du foyer se concentre une diversité de pratiques et de techniques dans des espaces restreints, qui s'estompent en un continuum en direction des forêts. Plus un arbre est loin du foyer, plus la pression de domestication qui s'exerce sur lui, en tant que contrôle de la nutrition, la protection et la reproduction est relâchée à la faveur des dynamiques naturelles. La récolte et son appropriation s'estompent depuis le foyer vers la forêt. De même dans les discours, plus on se rapproche de la forêt, plus les arbres sont amers. Autrement dit, le caractère de domestication – la douceur (*glawa*) de l'amande – s'estompe à la faveur d'une dynamique d'ensauvagement, de manière graduelle, même si l'amer, le sauvage a aussi sa place ici et là dans les champs et sert de porte-greffe, comme nous l'avons vu aussi concernant l'oléastre à Ouezzane dans le Pré-rif pour l'olivier (Aumeeruddy-Thomas *et al.* 2017) et pour le figuier (Hmimsa *et al.* ce volume)

Temporalités : l'arbre donne un sens à l'histoire et au territoire

L'arbre comme un lien entre les vivants et les ancêtres

- 40 Un amandier peut vivre une centaine d'années, et ainsi perdurer le temps de quatre générations humaines. L'arbre incarne de manière concrète un lien avec le passé. Il

rattache les vivants aux ancêtres (*jdoud*), à ceux qui autrefois l'ont planté. Certains amandiers évoquent des souvenirs précis que l'on souhaite garder vivants. Aussi, un fils nous raconte que tel arbre lui rappelle son père, qui venait s'y assoir et chercher repos à la fin de sa journée. Parfois, c'est même la souche d'un arbre mort, qu'on souhaite conserver dans un champ. Quand bien même la souche viendrait gêner le labour, on la laisse en place, comme un dernier vestige de l'époque éloignée de nos ancêtres.

- 41 Un vieux paysan évoquait ses amandiers comme l'héritage de son grand-père : « *Ce que nous ont laissé nos ancêtres, c'est les arbres. Nous, ce qu'on va laisser maintenant, c'est des maisons* ». Ceci montre une société en changement, où les objets de transmission évoluent. Dans la société rurale « traditionnelle » d'avant le protectorat, l'honneur masculin selon Jamous (2002) reposait sur l'acquisition et le maintien du territoire, la terre, ainsi que la femme et la maison. Si augmenter son territoire et ses cultures était une manière de faire rayonner une forme de reconnaissance sociale ; aujourd'hui, c'est la maison qui est davantage un bien matériel valorisé et légué. En témoignent les nouvelles constructions de « *ces hommes qui ont réussi* », à côté des anciennes modestes maisons familiales alors souvent laissées à l'abandon. Elles parsèment la vallée de ce style ostentatoire qui nous montre que le besoin de reconnaissance sociale passe aujourd'hui davantage par la matérialité que par l'enracinement au territoire à travers les arbres ou les vergers.

De l'arbre au peuplement : continuité entre le traditionnel et le moderne

- 42 Dans la période qui a suivi la famine de 1944-1945, les Espagnols ont initié une politique de plantations d'amandiers sur des terres privées, d'une part pour tenter de procurer un revenu minimum à la population et d'autre part, dans une logique de restauration des sols, afin d'augmenter les capacités d'infiltration du sol (Mimoun 1994, Pascon & Van der Wusten 1983). Au dire de nos entretiens, la position interventionniste du caïdat, s'est avérée nécessaire pour, d'une part, convaincre les paysans de laisser leurs terres à la disposition des Espagnols, et d'autre part, contrôler la mise en défens de ces terres. Il y eut la mise en place d'un système de gardiennage, et d'une prison destinée aux chèvres retrouvées sur les terres nouvellement plantées, que le paysan fautif pouvait récupérer contre de l'argent versé au caïdat. En lien avec l'introduction de nouvelles pratiques (comme la greffe) et de nouvelles variétés *romi* : « *Les Espagnols, c'est eux qui faisaient beaucoup de protection aux arbres. Si tu rentrais avec une chèvre... Procès ! [...] Pour les arbres romi, on est obligé de faire beaucoup de protection. Alors que les arbres beldi, ils poussent tout seuls* » c'est ainsi un nouveau mode de gestion qui apparaît, découplant véritablement l'élevage de l'arboriculture, systèmes qui étaient auparavant imbriqués dans les pratiques « traditionnelles ».
- 43 Dans le prolongement de cette politique menée par les Espagnols, le gouvernement marocain, dès la fin des années 60, a mené une politique de plantations d'amandiers à la fin du protectorat. L'objectif était double : lutter contre l'érosion et participer au développement économique du Rif. Le programme DERRO avait notamment été insufflé par une visite exploratoire de la FAO dans le Rif (1961-1964) qui avait mis l'accent sur la nécessité de lutter contre l'érosion (Pascon & Van der Wusten 1983, Yazami-Ztait 1988). Dans les parcelles nouvellement plantées, le paysan était dépossédé de sa terre durant les six années séparant la période de plantation de la première récolte. Les autorités interdisaient toute culture et tout pâturage. Aussi, l'élevage et la céréaliculture

deviennent quasi-exclus de ce système, du moins pendant les premières années, configuration qui avait été déjà amorcée par les Espagnols.

- 44 Si le paysage porte encore la trace de ces plantations « modernes » où tous les arbres étaient agencés selon un quadrillage géométrique préconçu, l'étude des pratiques révèle une réalité beaucoup plus complexe et la frontière entre des espaces à projets et des espaces « traditionnels » se perd. En effet, pour le paysan, ces espaces ne sont pas cloisonnés. De la parcelle à projet, ou de la terre des anciens, il n'y a pas de différence de traitement et on s'en occupe pareillement. Sur des parcelles à projets, les paysans me montraient avec précision la distinction entre les arbres alignés issus des plantations, et les arbres spontanés, qu'ils avaient aidé à grandir en apportant protection et eau de manière régulière. Que l'on soit dans une ancienne parcelle ou une parcelle moderne, « *s'il y a de la place pour l'arbre, on l'aide à pousser* ». Autrement dit, le paysan facilite cette dynamique d'un paysage historiquement initié qui se maintient et se transforme : en insérant des pratiques « traditionnelles » dans une parcelle moderne, il transforme l'espace d'une plantation *romi* en un peuplement *beldi*. Simultanément, le paysan introduit du matériel récent dans des anciennes parcelles. Notamment dans des anciens vergers, dans les jardins, en bordure de maison, la greffe se pratique à partir de greffons de variétés espagnoles ou bien des plants de pépinières sur des porte-greffes *beldi*. Ainsi à l'échelle de l'arbre comme à l'échelle du peuplement, « moderne » et « traditionnel » se côtoient, se transforment et balayent cette apparente opposition. Cela nous renvoie à une vision selon laquelle tradition et modernité entretiennent des rapports dialectiques et non pas dichotomiques (Balandier 1985).

L'arbre comme un lien entre ce qui vient d'ici et ce qui vient d'ailleurs

Arbres frontières

- 45 Les arbres, en tant qu'entité érigée, visible dans le paysage, sont utilisés comme marqueurs des différents espaces agraires. Ainsi nous expliquait un paysan qui montrait où commençait et où se terminait ses terres : « *Toute cette partie-là est à moi (...). La limite est là (me désignant trois arbres alignés). (...) Ici ces trois arbres, ce n'est pas moi qui les ai plantés. Mais ça fait la limite entre nos deux champs.* » À la question : « *à qui appartiennent ces arbres ?* », un paysan nous répond : « *Ils sont à moi. Ils sont venus tous seuls mais c'est moi qui les ai aidés à pousser. Et puis, ils sont de mon côté de la frontière* ». Les arbres servent de point de repère pour délimiter l'espace. Par exemple, on s'en sert pour dessiner mentalement les limites parcellaires, qui ne sont pas toujours visibles : « *La limite entre la terre de mon oncle et ma terre, elle passe entre cet arbre là et cet arbre-là.* » Ou encore « *Ma terre, tu vois, elle va jusqu'aux deux derniers arbres dans le fond. Les deux qui sont tous seuls.* » Éléments appropriés du paysage, les arbres permettent de dresser une carte mentale de l'espace.
- 46 Par ailleurs, les arbres sont un moyen de s'approprier une terre. Abattre un arbre vivant est considéré comme un interdit, et dans certains *douars*, il y a même découplage entre héritage de la terre et héritage des arbres. Les arbres sont souvent l'objet de conflits. Ainsi, un paysan nous confiait dans le secret que, pour des querelles d'héritage, entre des arbres appartenant à son frère et une terre dont il revendiquait la propriété, il avait de nuit arraché les arbres de son frère, pour se réapproprier la terre.

Arbres et territoires

Beldi et *romi*, des arbres aux produits de terroirs

- 47 La catégorie *beldi* / *romi* émane directement des techniques de production, respectivement le semis et la greffe. Littéralement, *beldi* renvoie à ce qui est du pays (*blad*), c'est-à-dire à ce qui est local, ce qui est produit de manière indigène ; par opposition au *romi*, qui renvoie à ce qui est chrétien, réminiscence d'anciennes tentatives portugaises de contrôler certaines régions au Maroc, et par généralisation occidentale (Simenel 2010). En effet, si le semis était traditionnellement pratiqué par les anciens ; la greffe d'amandiers a été intensifiée par les projets espagnols et modernes. Cette dénomination revêt une épaisseur historique mais aussi symbolique, car est local ce qui naît de la terre fertile, cependant qu'est chrétien ce qui se greffe et qui provient de l'extérieur. Mais cette distinction entre *beldi* et *romi* n'est pas spécifique de l'amandier et s'applique à de nombreuses ressources agro-sylvo-pastorales, en opposant deux végétaux ou deux animaux de la même espèce qui diffèrent par leur mode de culture ou d'élevage (Simenel 2010). Chaque entité de ce couple *beldi-romi* se définit presque en négatif de l'autre, il n'y a pas de *beldi* sans son homologue *romi* et vice-versa. Aux amandes *beldi* et *romi* correspondent respectivement des usages différenciés : les premières sont préférées pour des usages symboliques (dons à la famille) cependant que les secondes répondent mieux aux critères de marché, et sont davantage réservées aux usages économiques. À la qualité intrinsèque (goût) des *beldi* répond l'apparence des *romi* (calibre, forme). Au caractère résistant et longévif des arbres *beldi*, répond la fragilité et la faible durée de vie des *romi*. Derrière cela se joue l'opposition entre le monde musulman et le monde chrétien, de part et d'autre de laquelle s'est construite la société marocaine (Simenel 2010). La reconnaissance du caractère autochtone, local naît et se renforce de sa confrontation avec l'extérieur. Si la polarité entre *beldi* et *romi* est maintenue socialement, elle disparaît dans la pratique. En effet, l'appartenance de l'arbre à l'une ou l'autre des catégories ne change pas la relation que le paysan entretient avec cet arbre, et il s'avère même que ces catégories peuvent être perméables à différentes étapes du processus de production.
- 48 Aussi, la pratique fait tomber ces catégories, émanant essentiellement d'un choc culturel. Ce qui demeure pour penser le processus de domestication, ce n'est pas tant cette distinction *beldi* / *romi*, mais plutôt le critère de douceur de l'amande : amandier *7lu* / *merr* (litt. doux / amer) la coque dure des *beldi* par opposition à la coque tendre des *romi* « *snan* » (litt. dent). La distribution dans les différents espaces de l'agroécosystème différencie les « *7lu* » (litt. doux) prédominantes dans les jardins et les champs (nombreux usages des amandes douces, cependant que les *merr* (litt. amer), dans ces espaces, restent essentiellement utilisés comme porte-greffe et sont plus nombreux dans la forêt car ils y poussent spontanément. C'est là que se perçoit le caractère de domestication. La pression de domestication en tant que sélection constante de l'homme, agit de manière graduelle, puisque au dire des hommes, près des forêts, là où l'intérêt des hommes pour la culture de l'amandier est moindre, ce sont les amandiers amers qui reprennent.
- 49 Néanmoins, comme montré chez les Bni-Ahmad (Jabiot 2008), la reconnaissance de la polarité *beldi-romi* sur l'olivier persiste comme un besoin de toujours reconnaître du *beldi* et du *romi*. Cette référence au monde chrétien est utile pour penser les modes de production alimentaire, mais elle l'est aussi pour interpréter les paysages et les modes d'occupation du sol (Simenel 2011).

Beldi et romi, des arbres aux hommes

- 50 À *Boughssen*, zone annexée pendant le protectorat, les Espagnols ont semé des graines d'arbres *beldi* amères, selon un plan géométrique prédéfini, sur lesquels ils ont ensuite greffé des variétés espagnoles *spana*. Si on peut lire encore dans le paysage ces alignements arborés telle des lignes de front espagnol, cette zone est maintenant réappropriée par les paysans, qui en intégrant de manière permissive, le jeu des dispersions naturelles, ont refaçonné un peuplement hétérogène en intégrant des *beldi*.
- 51 À l'échelle du peuplement arboré, les discours retracent une dynamique de colonisation ou de re-colonisation entre les arbres *beldi* et *romi* : « À terme, il n'y aura plus que des *beldi* ». « Les *romi* sont quasiment tous morts. Ils sont moins résistants ». « Les *romi* vivent moins longtemps ».
- 52 À l'échelle de l'arbre, les discours retracent, en terme presque guerrier, la lutte pour la survie entre le porte-greffe *beldi* et le greffon *romi*. « Le *romi* prend la nourriture au *beldi* » « Il puise sa force dans le *beldi* » « Si tu en prends pas soin du *spana*, c'est le *beldi* qui repart. » « Si tu ne nettoies pas les rejets à la base, c'est le *beldi* qui est encore là, qui va se développer ».
- 53 Si l'on se rappelle le cadre historique dans lequel s'intègre cette dynamique, on ne sait plus bien à qui, de l'homme ou de l'arbre, les qualificatifs *beldi* et *romi*, ici substantivés, se rapportent. Compétition des arbres pour les ressources et l'espace disponible ; guerre des hommes pour la conquête d'un territoire. Arbres et hommes se répondent dans un rapport analogique dans les discours, lesquels discours témoignent d'un degré élevé d'anthropomorphisme dans les perceptions culturelles de l'amandier. La guerre du Rif a été le théâtre d'affrontements violents entre l'occupant espagnol et les résistants Rifains, dont l'insurrection a été menée par Abdelkrim Al Khattabi, dans la région proche de Nador (Courcelle-Labrousse & Marmié 2008). D'autres travaux (Jabot 2008, Pivette 2008, Aumeeruddy-Thomas *et al.* 2017, Hmimsa *et al.* 2012) témoignent de l'importance de l'arbre en tant qu'objet d'appropriation et de revendications identitaires, comme notamment ces actes de résistance de certains guerriers rifains qui allaient de nuit arracher les oliviers plantés par les Espagnols. Si nos interlocuteurs nous soutiennent que les habitants de Bni Boufrah étaient moins farouches vis-à-vis de l'occupant espagnol qu'à Nador par exemple, leurs discours suggèrent néanmoins que l'arbre incarne de manière symbolique et concrète, les tensions et rapports des hommes à la terre et à l'occupant. De la dynamique entre le porte-greffe et le greffon à la tension entre l'occupant et l'occupé, l'arbre en tant que moyen de s'approprier une terre, est un marqueur du passage espagnol puis de l'intrusion des projets nationaux et internationaux. Il permet à l'homme de se penser dans le temps et dans l'espace. Objet d'appropriation et de mémoire vivante, il retrace l'histoire de la colonisation des hommes dans le paysage et nous rappelle que les phénomènes d'emprunts et ou d'imposition par une société dominante sont soumis à des conditions liées aux caractères de la société réceptrice (Haudricourt & Hédin 1943), et s'accompagne d'une réinterprétation par cette dernière.

Conclusion

- 54 Semis issus de graines et clones issus de greffes d'amandiers cohabitent dans des espaces domestiqués et entretenus. Du jardin, à la forêt, en passant par les champs, l'amandier hérite de pratiques qui transgressent les dichotomies classiques entre modernité et

tradition, entre ici et ailleurs. En outre, cette vaste gamme de traitements de l'amandier met à mal la dissociation historiquement opérée entre horticulture, agriculture et sylviculture et nous renvoie à une vision synchronique de ces processus de domestication (Battesti 1998, Dounias 2005, Michon *et al.* 2007, Sigaut 1982, Aumeeruddy-Thomas *et al.* 2017).

- 55 Les amandiers traversent les générations et permettent ainsi l'appropriation et le marquage de l'espace social dans le temps. Les pratiques associées nous révèlent que la tradition et la modernité entretiennent des rapports dialectiques et non pas dichotomiques. À Bni Boufrah comme ailleurs dans le Rif tel que dans la région d'Ouezzane (Aumeeruddy-Thomas *et al.* 2017) ou chez les Bni Ahmed (Hmimsa *et al.* 2012), les hommes fondent leur identité sur l'histoire parallèle d'un agroécosystème et d'une société. Dans le contexte de Bni Boufrah la multiplication par semis apparaît comme une forme de domestication qui ancre la société à la terre au cœur de son territoire, alors que la multiplication clonale par la greffe signe le rapport avec des éléments et des hommes venus des frontières. Ainsi l'amandier, comme nous avons pu le constater pour d'autres espèces arborées ayant un rôle clé dans les agroécosystèmes rifains tels que le figuier et l'olivier, du fait de leur caractère trans-générationnel, configure les paysages et le lieu, à la croisée des techniques de reproduction des arbres et des savoirs des hommes (Aumeeruddy-Thomas *et al.* 2017)
- 56 Il est dit à Bni Boufrah que « ces arbres étaient là avant nous », appartenant à quelques lointains groupes Souassa, Berbères qui seraient arrivés du Sous, région du sud du Maroc (Pascon & Van der Wusten 1983). Cette référence à la présence ancienne d'arbres qui étaient présents avant la venue du groupe habitant actuellement les lieux a également été enregistrée concernant les figuiers par Jabiot chez les Bni Ahmed du Rif Central (2008). Ainsi à travers le Rif, il semblerait que l'appartenance à la terre passe par un être non-humain vivant en ces lieux avant les hommes ou appartenant aux premiers habitants des lieux et que les nouveaux habitants apprivoisent dans un rapport nécessairement dialectique entre les hommes et les arbres.
- 57 La référence au lieu est prépondérante dans les modalités de classification de l'amandier. Cette même référence s'applique aux oliviers de l'ouest du Rif de la région d'Ouezzane où les oléastres, déjà présents dans la forêt, sont greffés avec différentes variétés. C'est le greffage sur un arbre du lieu qui qualifie la variété d'olive de *zeytun beldi* (Aumeeruddy-Thomas *et al.* 2017). Dans le cas de l'amandier le greffage sur du *l'luz beldi* ne suffit cependant pas pour que la variété obtenue soit du *beldi*. Les caractéristiques variétales et notamment la distinction en coques dures pour les *beldi* et coques tendres pour les variétés *romi* font la différence. Ces dernières, venues des frontières, sont néanmoins adoptées, bien que le nom du lieu d'origine perçue de ces variétés soit maintenu, (*Marakchi, Meknasi*), mais elles ne sont guère présentes que près des maisons, car trop vulnérables. Chez le figuier en pays Jbala, une variété *el fasia* (venue à l'origine de Fez), est également considérée comme une variété locale (Hmimsa *et al.* 2012). Dans le cas du figuier comme de l'amandier, ce sont la nature des soins apportés aux arbres qui les intègre comme arbres du territoire. Nul besoin de différencier entre *beldi* et *romi* chez le figuier où cette classification dichotomique n'existe pas pour faire place à des différenciations variétales spectaculaires, 133 variétés locales recueillies dans le Rif (Hmimsa *et al.* 2012), facilité par le bouturage extrêmement facile de cet arbre. Ainsi la nature des relations aux arbres est intrinsèquement liée aux techniques de reproduction de ces derniers.

- 58 Ainsi sur chaque espèce d'arbre se tissent des liens spécifiques entre les hommes, les lieux habités, les ancêtres, ceux venus d'ailleurs et la dimension sacrée des territoires, qui dépendent des caractéristiques de l'arbre, de son écologie, et des techniques de reproduction qui lui sont adaptées.

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation de ce travail : Mohamed Ater, Adnan Belhaj et toute sa famille, le centre technique agricole ainsi que tous les habitants de Bni Boufrah qui nous ont aidé dans nos recherches. Merci également au PICS la Montagne et ses Savoirs pour avoir permis une ultime mission à Bni Boufrah en 2014 et à tous les relecteurs qui ont consacré du temps à améliorer ce papier, notamment Younes Hmimsa et Dominique Caubet.

BIBLIOGRAPHIE

- Auclair L. & Alifriqui M 2012 – *Aqdal : patrimoine socio-écologique de l'Atlas marocain*. Marseille, IRCAM/IRD, 596 p.
- Aumeeruddy-Thomas Y., Hmimsa Y., Ater M. & Khadari B. 2014 – Beyond the divide between wild and domesticated: spatiality, domesticity and practices pertaining to fig (*Ficus carica* L.) and olive (*Olea europaea* L.) agroecosystems in Morocco In : Chevalier A., Marinova E., Peña—Chocarro L. (Ed.) *Crops and people: choices and diversity through time*. Earth EU, Brussels, London, OXFAM : 191-197.
- Aumeeruddy-Thomas Y., Bailly A., Alleaume S. & Hmimsa Y. 2016 – Grafted oleaster-olive agrosylvopastoral systems in Northern Morocco. In : Thiébaud S. & Moatti J-P. (Ed.) *The Mediterranean Region Under Climate Change. A Scientific Update*. IRD Editions, Marseille (France) : 523-532. [En ligne] <http://fr.calameo.com/read/00331938471440c995c73> (Consulté le 5/2/2017).
- Aumeeruddy-Thomas Y., Moukhli A., Haouane H. & Khadari B. 2017 – Ongoing domestication and diversification in grafted olive-oleaster agroecosystems in Northern Morocco. *Regional Environmental Change* 17 : 1315-1328. [En ligne] DOI 10.1007/s10113-017-1143-3
- Balandier G 1985 – *Anthropo-logiques* (1^{ère} ed. 1974). Paris, Le Livre de poche.
- Barrau J 1978 – Domesticamento. In : Enciclopedia (Ed. R R) Turin, Einaudi : 49-71.
- Battesti V 1998 – *Les relations équivoques, approches circonspectes pour une socio-écologie des oasis sahariennes*. Paris, Université Paris V.
- Breton C., Pinatel C., Medail F., Bonhomme F. & Berville A. 2008 – Comparison between classical and Bayesian methods to investigate the history of olive cultivars using SSR-polymorphisms. *Plant Science* 175 : 524-532.
- Brown T.A., Jones M.K., Powell W. & Allaby R.G. 2009 – The complex origins of domesticated crops in the Fertile Crescent. *Trends In Ecology & Evolution* 24 : 103-109.
- Caillon S 2005 – *Pour une conservation dynamique de l'agrobiodiversité: gestion locale de la diversité variétale d'un arbre « des Blancs » (cocotier, *Cocos nucifera* L.) et d'une plante « des ancêtres » (taro, *Colocasia esculenta* (L.) Schott) au Vanuatu*. Orléans, Université d'Orléans.

- Courcelle-Labrousse V. & Marmié N. 2008 – *La guerre du Rif: Maroc 1921-1926*. Paris, Tallandier, 364 p.
- Dounias E. 2005 – Les « jardins » d'ignames sauvages des chasseurs-collecteurs Kubu des forêts de Sumatra. *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée* 42 : 127-146.
- Delplancke M., Alvarez N., Benoit L., Espíndola A., Joly H.I., Neuenschwander S. & Arrigo N. 2013 – Evolutionary history of almond tree domestication in the Mediterranean basin. *Molecular Ecology* 22 (4) : 1092-1104. [En ligne] <https://doi.org/10.1111/mec.12129>
- Galluzzi G., Eyzaguirre P. & Negri V. 2010 – Home gardens: neglected hotspots of agrobiodiversity and cultural diversity. *Biodiversity And Conservation* 19 : 3635-3654.
- Gonzalez-Insuasti MS, Caballero J 2007 – Managing plant resources: How intensive can it be? *Human Ecology* 35 : 303-314.
- Harlan J.R. 1998 – *The living fields: our agricultural heritage*. Cambridge, Cambridge Univ Press, 271 p.
- Haudricourt A.G. 1962 – Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui. *L'Homme* 2 : 40-50.
- Haudricourt A.G. & Hédin L. 1943 – *L'homme et les plantes cultivées* Paris, Gallimard, 233 p. (Collection Géographie Humaine).
- Hmimsa Y. 2009 – *L'agrodiversité de l'agroécosystème à l'arbre : cas du Rif (Nord du Maroc)*. Thèse de doctorat. Tétouan, Université Abdelmalek Essaadi, Faculté des Sciences, 328 p
- Hmimsa Y., Aumeruddy Thomas Y. & Ater M. 2012 – Vernacular Taxonomy, Classification and Varietal Diversity of fig (*Ficus carica* L.) Among Jbala cultivators in Northern Morocco. *Human Ecology* 40 : 301-313.
- Jabiot I. 2008 – *Devenir Fellah et se perpétuer chez les Beni Ahmed*. Mémoire de Master 2, CEFÉ, CNRS, UMR 5175, Montpellier et Université de Paris X Nanterre.
- Jamous R 2002 – *Honneur et baraka, les structures sociales traditionnelles dans le Rif*. Paris/Cambridge, Maison des Sciences de l'Homme/Cambridge University Press.306 p.
- Khadari B., Grout C., Santoni S. & Kjellberg F. 2005 – Contrasted genetic diversity and differentiation among Mediterranean populations of *Ficus carica* L.: A study using mtDNA RFLP. *Genetic Resources and Crop Evolution* 52 : 97-109.
- Michon G. 2005 – Ni ager, ni hortus: la forêt dans tous ses états. Quelques réflexions sur les relations sociétés/ forêts inspirées par Jacques Barrau. *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée* 42 : 147-206.
- Michon G., Foresta H. de, Levang P. & Verdeaux F. 2007 – Domestic forests: A new paradigm for integrating local communities ' forestry into tropical forest science. *Ecology And Society* 12 (2) : 1. [En ligne] URL: <http://www.ecologyandsociety.org/vol12/iss2/art1/>.
- Mimoun A. 1994 – *Le Rif sous protectorat espagnol (1912-1956). Marginalisation et changements sociaux: naissance du salariat*. Paris, Université de Paris VIII.
- Myles S., Boyko A.R., Owens C.L. et al. 2011 – Genetic structure and domestication history of the grape. *Proceedings of the National Academy of Sciences Of The United States of America* 108 : 3530-3535.
- Pascon P. & Van der Wusten H. 1983 – *Les Beni Boufrah : Essai d'écologie sociale d'une vallée rifaine (Maroc)*. Rabat, Editions Institut Universitaire de la Recherche Scientifique. 297 p.

- Pivette C 2008 – Projets de développement agricole à Bni Hadifa : valorisation des filières « olives » et « amandes » vers un développement rural durable. Montpellier, IRC, Montpellier SupAgro ESAT.
- Sigaut F. 1982 – Techniques et sociétés chez les cultivateurs de tubercules: quelques réflexions critiques. *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée* : 355-364.
- Simenel R. 2010 – Beldi / Roumi : une conception marocaine du produit de terroir, exemple des Aït Ba'amran. Hesperis-Tamuda. In : Berriane M. (Ed.) *Patrimoine et patrimonialisation au Maroc XLV* : 167-176.
- Simenel R. 2011 – *L'origine est aux frontières. Les Aït Ba'amran, un exil en terre d'arganiers (Sud Maroc)*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme-CNRS Éditions, 328 p. (Chemins de l'ethnologie).
- Troin J.F. 1975 – *Les souks marocains. Marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc, Tome 1*. Aix en Provence, EDISUD, 503 p.
- Yazami-Ztait M. 1988 – *Le DERRO vingt-cinq ans après : milieux naturels et aménagement à Taounate (1960-1985) : Rif occidental, Maroc*. Thèse de 3ème cycle, Université Toulouse 2.
- Zohary D., Hopf M. & Weiss E. 2012 – *Domestication of plants in the old world*. Oxford, Oxford University Press, 1406 (1581) 175 DOI: [10.1126/science.187.4174.319](https://doi.org/10.1126/science.187.4174.319)

NOTES

1. Concernant les modes de transcription des termes arabes, voir Aumeeruddy-Thomas *et al.* ce numéro

RÉSUMÉS

L'amandier (*l'luz*) occupe une place centrale dans un système agro-sylvo-pastoral de moyenne montagne semi-aride associant céréales, légumineuses, amandiers et élevage, chez les Bni Boufrah, société rurale du Rif marocain. Monnaie d'échange, voire monnaie courante, sa production constitue une sorte de banque sur pied ; les amandes à coques dures (*l'luz beldi*) stockées toute l'année se distinguent des amandes à coques tendres (*l'luz snan* ou *l'luz romi*) qui se conservent moins bien. Les amandes s'échangent contre des services, sont utilisées comme monnaie au souk, au rythme des besoins du foyer ou font l'objet de dons. Depuis la régénération naturelle dans la forêt, aux semis dirigés dans les champs, à la reproduction végétative par la greffe (*telqem*) dans les jardins, l'amandier se distingue par une gestion des semis (reproduction sexuée donnant une population diversifiée) et des clones (reproduction à l'identique par voie végétative) selon un cadre spatio-temporel au sein des territoires. Arbre prototype de l'est du Rif, les peuplements d'amandiers « intègrent » des apports successifs dans le temps, d'amandiers provenant d'ailleurs, de savoirs et de techniques qui fondent une tension entre l'ici, qualifié localement de *beldi* et l'ailleurs qualifié de *romi*, à l'image de l'identité des hommes sur ce territoire. Entre cueillette, agriculture et horticulture, les pratiques se chevauchent dans des espaces socialement différenciés. Aussi le statut de l'amandier varie depuis un arbre toléré,

encouragé, vers un arbre fortement domestiqué et nous incite à penser la domestication d'une espèce dans son cadre spatio-temporel, celui des territoires et des paysages agricoles. Ancré dans le temps et dans l'espace, l'amandier fait le lien entre les générations, entre les vivants et les ancêtres, mais aussi entre ce qui vient d'ici (*beldi*) et ce qui vient d'ailleurs (*romi*), entre le traditionnel et le moderne. L'amandier nous révèle comment des hommes réconcilient temps et espace pour penser tout à la fois histoire et territoire. En combinant multiplication sexuée et végétative, les hommes inscrivent l'amandier et leurs propres vies dans leur territoire tout en intégrant les éléments provenant des frontières. Acteur central tout autant que les hommes, l'amandier fait ainsi partie d'un collectif hybride réunissant humain et non-humains.

For the rural Bni Boufrah society, in the Moroccan Rif, almonds (*l'luz*) play a pivotal role in a semi-arid low mountain agro-sylvo-pastoral system combining cereals, pulses, almonds and animal husbandry. Almond fruit, quite commonly used as currency, is a bankable standing crop; in this respect, there is a distinction between hard shell almonds (*l'luz beldi*), which are stored throughout the year, and soft shell almonds (*l'luz snan* or *l'luz romi*), which cannot be preserved as long. Almonds are traded for services, tendered like money at the souk, as and when needed by households, or will even be donated. Whether it is by natural regeneration in forests, controlled sowing in fields or vegetative propagation by grafting (*telqem*) in gardens, almonds are characterized by a management of their seeds (diversification by sexual reproduction) and clones (identical reproduction by vegetative propagation) in a spatial and temporal framework within territories. As prototypical trees of the Eastern Rif, almond stands have "integrated" over time successive inputs by almonds brought from elsewhere, by knowledge and techniques that create a tension between here —locally referred to as *beldi* and elsewhere called *romi* thus reflecting human identities in this territory. As far as gathering, agriculture and horticulture are concerned, practices overlap in socially differentiated spaces. This is why the status of the almond varies from that of a tolerated, to a fostered and even a highly domesticated tree, which prompts us to think about the domestication of a species in its imbricated spatial and temporal framework, concretely expressed in territories and agricultural landscapes. Rooted in time and space, an almond tree is a link between generations, between the living and the forebears, tradition and modernity, but also between what originates from here (*beldi*) and what comes from elsewhere (*romi*). Almonds tell us how people can reconcile time and space in order to think of history and territory simultaneously. By the combination of sexual and vegetative propagation, men stake their territories with almond trees and their own lives while integrating elements coming from the borders. As pivotal as men, almond trees thus form part of a hybrid community consisting of humans and non-humans.

INDEX

Keywords : almond (*Prunus dulcis*), traditional agroecosystems, sexual and vegetative reproduction, domestication, agricultural practices, Rif, Maroc, Bni Boufrah

Mots-clés : amandier (*Prunus dulcis*), agroécosystème traditionnel, domestication, reproduction sexuée et végétative, pratiques agricoles, frontières, Rif, Maroc, Bni Boufrah

AUTEURS

MALOU DELPLANCKE

Professeur Agrégée Sciences de la Vie et de la Terre, Formateur

Université de Nantes, École supérieure du Professorat et de l'Éducation, 4 chemin de Launay

Violette - 44322 NANTES Cedex 3
malou.delplancke@univ-nantes.fr

YILDIZ AUMEERUDDY-THOMAS

Directeur de Recherche, CNRS, Centre d'Écologie Fonctionnelle et Evolutive UMR 5175, 1919
Route de Mende, 34293 Montpellier cedex 5, France.
Yildiz.thomas@cefe.cnrs.fr